DELIBERATION

Session ordinaire du 4 février 2016

L'an deux mille seize, le 4 février à 20h00 le Conseil Municipal de la commune de **Masquières**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Thierry BOUQUET**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 janvier 2016

PRESENTS: MM Thierry BOUQUET – Jean-Claude RIGAL – Willy BIEBER - Dimitry

GRANDNER - André BOUYSSOU - Jean-Philippe CAPDECOMME - Jean-Luc

AVEQUIN -

Excusés: MM. Patrick BEAUMIER - Jacob SNOWBALL - Absents: M. Prosper BASSET- Mme Christine BOUYSSOU -

Secrétaire : M. Jean-Philippe CAPDECOMME

ORDRE DU JOUR:

1. Association TERA: hameau de Lartel,

2. Vallon Vergnotte: point sur les subventions,

.....

1 - Association TERA: hameau de Lartel:

Monsieur le Maire expose le projet de l'association TERA, domiciliée au lieu dit "Lartel" sur la propriété de M. HOLBECQ – domaine du Tilleul.

Cette association a pour but de construire un Ecovillage expérimental avec l'édification de maisons autonomes et de créer des activités artisanales liées à cet Ecovillage.

Ce dossier a été présenté par l'association, au maire et aux adjoints, en mairie le 4 août 2015. Le maire a informé l'association TERA de l'instruction en cours d'un PLUi, par le service urbanisme de FUMEL COMMUNAUTE et d'un probable sursis à statuer si une demande d'urbanisme était déposée.

Après avoir entendu l'exposé de ce projet, le maire et les adjoints, avant toute nouvelle démarche en mairie et information au conseil municipal, ont invité l'association à se rapprocher de FUMEL COMMUNAUTE pour connaître les possibilités d'évolution, de la zone A et N de ''Lartel'' et de ses contraintes environnementales ou l'implantation de ce projet sur une autre commune, le PLUi relevant de la compétence de la communauté de communes.

Le compte rendu de cet entretien est remis aux conseillers municipaux. Une discussion s'engage, chacun émet un avis.

Après information auprès de FUMEL COMMUNAUTE, un rendez vous est pris pour le 5 février 2016.

Il est décidé d'en attendre les conclusions avec toute décision et nouvelle réunion en mairie.

2 – Vallon de la Vergnotte : point sur les subventions.

Monsieur le Maire expose que l'ensemble des partenaires ont validé le plan de gestion 2015-2019 en date du 3 décembre 2015.

L'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental doivent verser la somme de 12.580,00 Euros pour finaliser le volet subventions de ce dossier. Un courrier de relance leur sera adressé rapidement.

Un état récapitulatif est remis à l'ensemble des conseillers.

Les opérations de vidange du lac seront entreprises par le CPIE 47 ce début d'année et un dossier de déclaration auprès des services de la Préfecture est déposé en mairie sous le n° 47-2015-00471.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare clos la séance ordinaire du 4 février 2016 à 21h30. Ont signé au registre les jours, mois et an susdits :

Thierry BOUQUET Jean-Claude RIGAL

Willy BIEBER Dimitry GRANDNER

André BOUYSSOU Jean-Philippe CAPDECOMME

Jean-Luc AVEQUIN